

Le mercredi 30 Mars.
Lors de l'assemblée générale des employeurs FEHAP
Tous à Paris à l'Espace Grande Arche à la Défense 11h00.

CC66,CC51, CLCC, CHRS, Croix Rouge, CONVENTIONS MENACEES.
Une lutte commune s'impose !

Aujourd'hui, des organisations syndicales appellent tous les salariés de la BASS, CC51, CC66, CCLC, CHRS, CROIX ROUGE... à se mobiliser pour une action de grève et de débrayage.

Afin de réserver comme il se doit une salve d'accueil à l'assemblée générale de la FEHAP qui se tiendra ce jour!

Dans un contexte économique et social difficile, nous, salariés des établissements sociaux, et médicaux sociaux sommes confrontés à la mise en concurrence généralisée du secteur.

Des associations fusionnent, se regroupent, et disparaissent afin dit-on de préparer cette mise à concurrence et de répondre aux procédures « d'appels à projets » contenues dans la loi HPST, dite loi Bachelot.

L'un des grands effets de cette loi est d'offrir comme perspective aux salariés du secteur une baisse du coût du travail par la réduction des salaires, l'augmentation du temps de travail et la remise en cause des métiers. D'où l'attaque généralisée faites à nos conventions.

Les patrons associatifs du secteur et leurs organisations syndicales (Fegapei, Syneas, Fehap, Fédération des clcc...) sont LES RESPONSABLES de cette casse. Ce sont EUX qui depuis 1999 proposent les révisions, les refontes et menacent de dénoncer les conventions collectives. A ce titre, ils doivent être tous interpellés localement, régionalement et nationalement.

Aujourd'hui, il est important de comprendre que c'est toute notre branche des associations Sanitaires et Sociales, appelée BASS, qui doit s'engager dans un mouvement de résistance afin de défendre ses droit et ses conventions. Il faut désormais une convergence des luttes pour faire bloc en force et en nombre face aux projets d'anéantissement de nos conventions. Rappelez vous que l'organisation patronale de la CC51, la FEHAP, à déclaré vouloir être le fer de lance et l'instigateur d'une convention unique.

(Une convention unique? Pourquoi pas! Mais à la seule condition qu'elle soit plus avantageuse que nos conventions actuelles!!)

Pour ce qui est de la convention unique de la FEHAP, ne nous faisons aucune idée!!! La CC51 s'est vue dépouillée de tous ses droits et acquis depuis 1999 et aujourd'hui encore, la FEHAP tente d'imposer à la CC51 une individualisation du salaire aggravée, pire : « un minimum conventionnel qui pourrait être amélioré en fonction des résultats des établissements et des situations de concurrence locales », une progression à l'ancienneté à la baisse, des reprises à l'ancienneté pour les embauches à 20%, et encore mieux, la possibilité de virer n'importe quel salarié pour faute sérieuse sans avertissement!!!!

Le mercredi 30 mars date de l'assemblée Générale de la Fehap qui doit décider de la poursuite des négociations ou acter la dénonciation de la convention collective, nous appelons tous les salariés de la BASS et en particulier de la CC51 et 66 à massivement faire grève et à être dans l'action.

Pour une manifestation nationale à Paris, nouvelle étape de la contestation des travailleurs du sanitaire, du médico social et du social...Départ organisé en car au départ de Rennes.

Réservation au 06 03 88 53 26

VOUS VOULEZ D'UNE TELLE CONVENTION ???? CAR COMPRENEZ QUE POUR NOS PATRONS, IL S'AGIT DE DEGOMMER LA CC51 POUR MIEUX FUSILLER LA CC66 ET TOUTES LES AUTRES CONVENTIONS!



CNT santé Social & CT Bretagne
BP 30423 – 35004 Rennes CEDEX
Mail: cntss-ct-bretagne@gmx.fr
www.cnt-f.org/ul.rennes/